vier 1939, qui demandent le bénéfice de la retraite du combattant. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

POUR L'ŒUVRE DES PETITS MENAGES. — Au cours de leur banquet annuel, présidé par M. Louis Lejeune, ancien maire de Wasquehal, les membres de la société des « Amis du jeu de cartes » qui ont leur siège au café de la salle des fêtes, ont fait une quête au profit de l'Œuvre des petits ménages de Wasquehal. Elle a rapporté la somme de 58 frs. qui a été remise au comité. Il est à souhaiter que ce même geste se répète au cours des banquets, fêtes, manifestations, etc. Les dons en nature et en argent sont toujours reçus avec reconnaissance par le dévoué comité philanthropique qui n'oublie jamais les « petits ménages » ainsi que les vieux travailleurs.

WATTRELOS

Un passant capturé un héron qui l'avait attaqué, rue Pierre-Catteau

Passant lundi, vers 9 h., rue Pierre-Catteau, M. Dupont, demeurant en cette rue, fut surpris par la chute d'un poids assez lourd sur son épaule. Il venait à peine de ressentir la secousse produite par cette chute, qu'il ressentit une morsure à la joue. Instinctivement, il se défendit et s'aperçut que son agresseur était un héron!... L'échassier n'avait pas moins de 1 m. 20 d'envergure.

M. Dupont, qui portait une plaie assez profonde au visage, a reçu des soins d'un docteur.

VOIR en dernière page l'annonce des Produits « CADOL », « IDOL » et « ISOL ».

ECOLES DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. DU GENIE. — Aujourd'hui mardi 27 décembre, à 19 h. 30, annexe de la mairie, séance sous la direction du sous-lieutenant Leroy.

SABLÉ DES FLANDRES
Création GESLOT et VOREUX 864

LANNOY

La fête de fin d'année à la Fraternelle des anciens combattants

Après avoir passé ensemble un joyeux Noël qui, ainsi que nous l'avons dit, les réunit dimanche avec leur famille, dans les salons de l'Hôtel de ville, les anciens combattants de la Fraternelle vont fêter entre eux, samedi prochain, la fin de l'année.

Ce sera une soirée en quelque sorte familiale, à laquelle voudront participer tous les adhérents.

La ducasse à pierrots aura lieu à 20 h. et sera suivie d'un bal de réveillon.

Les manilleurs sont invités à se réunir à 18 heures.

La soirée annuelle de l'Association Sportive Michelet

C'est le samedi 31 décembre, à 19 h. 30, qu'aura lieu le bal annuel de l'Association Sportive Michelet.

Cette soirée, chaque fois très réussie, réunit les membres actifs et sympathisants des différentes organisations Michelet.

VOIR en dernière page l'annonce des Produits « CADOL », « IDOL » et « ISOL ».

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — Ce soir, mardi 27, à 19 h. 15, au local habituel, cours par l'adjudant Cuigniet.

LYS

AVIS AUX CHOMEURS. — Le pointage aura lieu à la mairie aujourd'hui mardi 27, à 14 h. 30, pour les hommes, et à 15 h., pour les femmes.

FLERS-LEZ-LILLE

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Le mercredi 28 décembre, à 15 h. 30, à l'école maternelle, rue Léon Gambetta.

CHOMAGE. — Paiement des secours aux chômeurs, mercredi 28 décembre, à 11 h., à la mairie du Breucq; à 16 h., à la mairie centrale, pour le Bourg.

TOUFFLERS

LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ET MUTUELLE-RETRAITE DE LYS-LANNOY prient leurs membres d'assister aux obsèques de M. J.-B. Pottier, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, croix de guerre, qui ont lieu à Toufflers, aujourd'hui mardi 27 décembre, à 9 h. Réunion à la maison mortuaire, 6, rue des Champs.

LEERS

Les membres du Cercle Saint-Louis et leur famille ont célébré la fête de Noël

Poursuivant une tradition établie depuis plusieurs années, le comité des fêtes du Cercle Saint-Louis avait organisé dimanche pour les membres du Cercle et leur famille, un arbre de Noël qui a remporté le plus vif succès. Une séance de cinéma pour les enfants et des jeux qu'organisaient entre elles les familles, précédèrent le tirage d'une brillante tombola.

M. l'abbé Devulder, curé, présidait cette fête.

LES COURS DE SOLFEGE A L'HARMONIE MUNICIPALE. — L'inscription des nouveaux élèves se fera cette semaine chez M. Fernand Mille, 5, rue Victor-Hugo. Les cours reprendront dans le courant du mois de janvier de la façon suivante : les lundis, mercredis et vendredis, à 18 h. (professeur : M. Willequet) ; les mardis et jeudis, à 18 h. (professeur : M. Mille).

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Une permanence pour assurer le paiement des prestations aux assurés sociaux fonctionnera demain mercredi, de 17 h. 30 à 19 h., au Foyer populaire, place Carnot.

FOREST

Ses vêtements ayant pris feu une septuagénaire est sérieusement brûlée

Lundi matin, Mme Dupret, née Félicie Vincent, 76 ans, domiciliée rue de Tressin, s'étant trop approchée d'un poêle, eut ses vêtements enflammés.

Le docteur Trinquet, appelé à lui donner des soins, constata de graves brûlures à la jambe droite et fit admettre la septuagénaire à l'hôpital de Roubaix.

Economie

IL N'EXISTE PAS DE VOITURE PLUS ÉCONOMIQUE QUE LA SUPERCINQ ROSENGART

Moins de 6 litres aux 100 Kims. ASSURANCE 4 CV.

Conduite intérieure 4 places, complète 15.980

"LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE DES PETITES VOITURES"

VANDEBEUQUE Frères, 146, Grande-Rue, ROUBAIX, Agents exclusifs pour ROUBAIX, TOURCOING, MARCQ-EN-BARŒUL et environs.

Tourcoing

Aujourd'hui, mardi 27 décembre :

Hôtel de ville: 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale: de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
Bibliothèque populaire: de 14 h. à 18 h.
Caisse d'Epargne: Fermée.
Consulat de Belgique: 8 h. à 13 h.
Pharmacien de nuit: M. Boyaval, 8, place Charles-Roussel.

LE « CARNET DE SANTÉ »

Une innovation... qui n'en est pas une pour Tourcoing

Il y a quelques jours à peine, les journaux annonçaient la création officielle du « Carnet de santé », destiné à permettre de suivre l'enfant, puis l'adolescent et enfin l'homme, dans son état physique, aux tournants essentiels de son existence.

Cette innovation n'en est pas une pour Tourcoing où la municipalité, toujours la première à prendre des initiatives quand il s'agit de la santé et de l'hygiène sociale, a appliqué depuis deux ans, l'idée préconisée à cette époque, par le ministre de la Santé publique, en plein accord avec la Confédération des syndicats médicaux de France.

Dès le début de l'année 1937, chaque enfant recevait, à sa naissance, un livret spécial, sur lequel était portée la situation exacte de l'état physique du sujet.

La notice inscrite sur la première page précise:

« Le livret de santé a été réalisé à Tourcoing, par M. Salembien, maire, et adopté par le Conseil municipal.

» Il complète le carnet scolaire de santé précédemment institué — encore une innovation de la municipalité tourquennoise — et permet de noter tous les enseignements qui concernent la santé de l'individu pendant sa vie: maladies de l'enfance, de l'adolescence, courbes de poids, vaccinations, interventions chirurgicales et surtout les indices qui permettront de dépister une maladie chronique des tares héréditaires graves avant qu'elles ne soient incurables.

Cette première présentation du carnet est suivie des conseils:

« Parents, l'inscription de tous ces renseignements sur ce livret en fera un répertoire de santé exact, précis et qui permettra à tout médecin auquel vous le confierez, de bien connaître votre tempérament et par conséquent de mieux vous soigner.

» Vous apprécierez, nous en sommes sûrs, cette initiative de la ville de Tourcoing qui n'a d'autre objet que de sauvegarder le plus précieux des biens: la santé. »

Les services rendus par ce carnet apparaissent au premier examen de ce fascicule comme devant être des plus importants.

Que le médecin de famille vienne à disparaître, son successeur, d'un seul coup d'œil jeté sur cet opuscule, saura quelle est la situation physique et physiologique exacte du sujet qu'il a à soigner.

Tableaux, graphiques, etc..., enregistrent tout et le « service militaire » lui-même a ses pages destinées à recueillir tous les renseignements indispensables.

Cette documentation générale sur chaque titulaire du « livret de santé », si elle est parfaitement tenue à jour, est appelée à rendre de très grands services et nous ne saurions trop conseiller aux parents soucieux de la santé de leurs enfants de veiller à ce que ce livret soit la traduction exacte de l'état physique de ceux-ci.

Remarquons que, jusqu'à présent, il n'a pas encore été possible de se rendre compte des résultats obtenus, car le livret de santé n'étant pas obligatoire, sa tenue à jour ne dépend que de la bonne volonté des parents et assez rares sont ceux qui se sont intéressés à la question.

Espérons que la décision prise ces jours-ci par le ministre de la Santé publique produira son entière efficacité.

VOIR en dernière page l'annonce des Produits « CADOL », « IDOL » et « ISOL ».

LA FÊTE DE NOEL

Chez les employés de mairie

L'Association mutuelle des employés de la mairie avait invité tous ses adhérents et leurs enfants à assister lundi après-midi au dépouillement de l'arbre de Noël organisé par sa commission, dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville.

Un bel arbre avait été érigé et des tables étaient aménagées tout autour et garnies de friandises les plus diverses, pour la satisfaction des plus difficiles.

M. Salembien, maire, entouré des membres du Conseil municipal, présidait et avait à ses côtés M. Malfait, président de l'association et Gombert, secrétaire général.

Un orchestre de choix prêtait son concours, tandis qu'un guignol et une attraction présentée, par les « Reynos » corsaient le charme de la réunion.

Lorsque le programme de music-hall fut achevé, un vieillard, représentant la Sagesse et la Bonté, accompagné d'un père Fouettard bien disposé et du « fou » légendaire, fit son entrée au milieu de feux de Bengale et il prit place sur un trône dressé à son intention.

Le silence se fit et le « Bonhomme » prenant la parole, expliqua le motif de sa présence parmi les enfants.

L'initiative de cette manifestation enfantine revenait à l'administration municipale et à la commission de l'association; l'orateur invita l'assistance à se joindre à lui pour exprimer par des applaudissements sa reconnaissance.

M. Salembien répondit en quelques mots et félicita organisateurs et assistants de l'excellent esprit qui les animait tous.

Une distribution de jouets et de friandises clôtura cette petite manifestation.

Chez les Anciens des armées d'occupation

Le dépouillement de l'arbre de Noël de cet important groupement a eu lieu dans la salle des fêtes du « Nouveau Gambrinus », Grand'place.

Un programme d'attractions organisé et donné par les « Gaby Verlor » amusa petits et grands, puis M. J. Leurent, président, en une aimable causerie, rappela quelques souvenirs personnels sur Bethléem, lieu où naquit l'Enfant-Dieu qui apportait avec lui cette « Paix aux hommes de bonne volonté » si nécessaire.

L'orateur félicita les mamans de la belle tenue de leurs enfants et il se réjouit de constater que dans notre région les familles nombreuses étaient toujours en honneur.

M. J. Leurent releva aussi l'excellent esprit de camaraderie qui existe entre tous les anciens des armées d'occupation et il remercia tout particulièrement de leur dévouement, M. P. Amelinck, président de la commission des fêtes et ses dévoués collaborateurs, dont l'activité est toujours couronnée du plus brillant succès.

Ensuite, sous la présidence de Mme J. Leurent, il fut procédé à la distribution à plus de deux cens enfants, de vêtements et de friandises.

La commission tient à remercier les généreux donateurs qui ont permis cette belle distribution et plus particulièrement M. J. Tiberghien-Salmon et les établissements F. Masurel frères.

Le nouveau tarif de l'eau de rivière

Le service municipal des eaux nous adresse le nouveau tarif de l'eau de rivière pour les particuliers qui sera mis en vigueur dès le premier janvier.

Les industriels désireux de profiter du tarif réduit sont invités à envoyer au Service des eaux l'engagement prevu dans les conditions de ce tarif:

Tarif général. — De 0 à 4.000 mc par trimestre avec minimum de 2 mc par m/m de diamètre du compteur et par trimestre, le mètre cube 1 fr. 20.

De 4.000 à 30.000 mc par trimestre, le mètre cube 0 fr. 70.

Au-delà de 30.000 mc par trimestre, le mètre cube 0 fr. 25.

Tarif réduit. — Ce tarif est applicable aux consommateurs qui s'engagent à prendre au Service des eaux toute l'eau dont ils ont besoin pour alimenter leur usine.

De 0 à 4.000 mc par trimestre, avec minimum d'un mc par m/m de diamètre du compteur et par trimestre, le mètre cube 1 fr. 10.

De 4.000 à 30.000 mc par trimestre, le mètre cube 0 fr. 50.

Au-delà de 30.000 mc par trimestre, le mètre cube 0 fr. 05.

Pour ces deux tarifs, chaque produit partiel s'ajoute au précédent. Quand il y a plusieurs compteurs dans une usine on additionne les consommations pour appliquer le tarif et on additionne les diamètres des compteurs pour calculer le minimum.

Aux Enfants de Neptune

Les sociétaires sont informés que la carte de 1939 sera exigée à l'entrée de l'établissement municipal des Bains à partir du 3 janvier.

Les cartes sont en recouvrement à la caisse de l'établissement où elles peuvent être retirées dès maintenant.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR. — Pour la période du 19 au 24 décembre on a enregistré: bétail abattu et prix moyen (au kilo). 102 bœufs, 9 à 17 frs; 103 veaux 13 à 20 frs; 276 moutons, 13 à 19 frs; 102 porcs, 15 frs 25 à 15 frs 75.

Quantités déclarées pour la ville: 49.377 kilos; pour l'extérieur: 19.292 kilos.

LES COURS DE DEFENSE PASSIVE. — Le cours de défense passive qui devait avoir lieu au Dispensaire d'hygiène sociale, 30, rue des Ursulines ce mardi à 20 h., n'aura pas lieu.

Il est reporté au mardi 3 janvier à la même heure.

JEUNES DE L'U. N. C. (Groupe de la Croix-Rouge). — Pour le banquet des jeunes qui aura lieu à 19 h. 30, le 31 décembre, les inscriptions sont reçues, 137, rue de la Croix-Rouge, jusqu'à jeudi prochain. Les sympathisants sont cordialement invités.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Le Conseil d'administration invite tous les retraités et membres disponibles à assister aux funérailles de M. Alphonse Dutilleul, qui auront lieu demain mercredi 28, à 9 h., en l'église de Bondues. Rassemblement à la maison mortuaire, 35, rue de la Poste, à Bondues, à 8 h. 45.

AMICALE JULES-FERRY. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola qui a été tirée à la suite du bal du 10 décembre, organisé au profit de la « Jeunesse de la Croix-Rouge ». Les lots sont à retirer au siège, jusqu'au 10 janvier, dernière limite.

672 524 388 468 356 379 954 230 935 107 818 931 922 916 584 17 20 940 359 813 919 227 970 95 229 99

Ce mardi, réunion à 18 h. 30.

ORPHEONISTES CRICK-SICKS. — Cette semaine, pas de répétition.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Ce mardi, répétition habituelle à 20 h.

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Ce mardi, à 20 h., répétition générale. Il est rappelé que les cours se font au siège, à 18 h.; le mardi et le jeudi pour le solfège et les cuivres; le mercredi et le vendredi pour les bois.

Le concours est fixé au 15 janvier.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce mardi, pas de répétition. La prochaine répétition est fixée au 10 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL

Par suite de l'éclatement d'une canalisation d'eau une maison inhabitée et meublée subit de graves dommages

Au cours de la nuit du 24 au 25 décembre, M. Gustave Leignel, demeurant 246, rue de la Riancerie, s'est présenté au commissariat de la police de Marcq en déclarant qu'une canalisation d'eau potable avait éclaté dans une maison inhabitée, voisine de la sienne et appartenant à M. Gustave Crombet, domicilié à Lille.

Cet éclatement de canalisation s'étant produit dans une salle de bains au deuxième étage, l'eau coula abondamment dans toutes les pièces de l'immeuble complètement meublé, causant de graves dommages aux plafonds, lesquels s'étaient bien vite effondrés. Traversant le mur mitoyen, l'eau alla même jusqu'à s'infiltrer dans l'habitation de M. Leignel. Il fallut faire appel au lieutenant des pompiers, M. Capelier, pour pénétrer dans la maison. Les pompiers firent sauter la porte du garage et prirent soin de fermer aussitôt le compteur d'eau. Le garde Cabusat, de la police locale, fit informer sans tarder le propriétaire de l'immeuble, d'autant plus que le gaz — on ignore encore pourquoi — était allumé dans le réchaud placé dans la cuisine ainsi que dans le chauffe-bain.

Les dégâts peuvent être évalués à une dizaine de milliers de francs.

La prochaine assemblée générale du Syndicat horticole et des Jardins ouvriers de Marcq-Bourg

C'est le dimanche 8 janvier, à 16 h., qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle des membres du Syndicat horticole et des jardins ouvriers du bourg, en la salle du café Marescaux, 4, Grand'place. Elle sera précédée de la distribution des cartes des sociétaires pour l'année 1939 et, après la traditionnelle conférence sur les travaux d'hiver pour les jardiniers, une tombola clôturera cette assemblée.

A l'exposition des premiers artisans du Nord à Amiens

Parmi les lauréats, nous relevons le nom de M. Alphonse Soën fils, demeurant 167, rue du Quesne (Croisé-Laroche), qui a obtenu le diplôme de grand prix pour un travail artistique dans la chaussure. Toutes nos félicitations.

MOUVAUX

VOIR en dernière page l'annonce des Produits « CADOL », « IDOL » et « ISOL ».

HALLUIN

La fête de Noël chez les anciens combattants belges

La section halluinoise des anciens combattants belges (F.N.C.) a tenu une assemblée générale dimanche, à 15 h. En raison de la fête de Noël les familles des adhérents avaient été invitées.

La réunion était présidée par le commandant Sacquet qui fit un délicat éloge des membres de la commission, au dévouement desquels il rendit hommage. Il termina en formant des vœux en faveur des adhérents et de leurs familles.

M. Dessein s'associa ensuite cordialement aux paroles du président d'honneur.

Puis le secrétaire et le trésorier firent leur exposé annuel. Le rapport financier signale un excédent de recettes de 1.599 francs 40.

La réunion se clôtura par une fête au cours de laquelle les enfants profitèrent d'une ample distribution de jouets, de friandises et de coquilles.

VOIR en dernière page l'annonce des Produits « CADOL », « IDOL » et « ISOL ».

A LA JEUNE GARDE. — Répétition pour la Fanfare ce mardi, à 19 h. 30, au Cercle catholique, rue de la Gare.

LA VISITE MEDICALE DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui mardi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, rue Gustave-Desmettre, par M. le docteur Louf.

A LA SYMPHONIE DES ŒUVRES. — Ce mardi, à 19 h. 30, répétition au Cercle St-Charles, rue Gustave-Desmettre, 89.

A LA « PHILHARMONIE ». — Ce mardi, cours de solfège, à 19 h. 30, au siège, café des Vieux-Amis, 111, rue Gustave-Desmettre.

RONCQ

Le gala annuel de la « Jeanne-d'Arc »

La soirée annuelle de la société de gymnastique « La Jeanne d'Arc » a eu lieu dimanche soir, sous la présidence de M. l'abbé Decoopman, aumônier de l'Union des Flandres, et de M. l'abbé Vandenhautte, curé de la paroisse.

M. l'abbé Ghillebaert, aumônier-directeur, fit l'éloge des vétérans de la Jeanne d'Arc dont il a dit le dévouement.

M. l'abbé Decoopman vante les mérites de la « Jeanne d'Arc », qui, parmi toutes les sociétés de l'Union des Flandres, compte le plus de vétérans.

Il rendit hommage aux vieux gymnastes, puis il félicita les dirigeants, les remerçiant de leurs efforts.

Il procéda ensuite à la remise des distinctions aux vétérans :

Pour 30 années de présence à MM. Lucien Derocq, président actif ; Emile Verbeke, moniteur-chef honoraire ; Julien Bockstaels ; Jean Baptiste Deryckere, Jules Deneuville, Albert Balduyck, Henri Vanoverschelde, Auguste Derocq, Gaston Haquette et Achille Vermeersch.

Pour 25 années de présence à M. Donat Bockstaels, chef de clique.

Pour 15 ans, à MM. André Dehay et Fernand Bayart.

La partie récréative eut lieu ensuite.

A l'entr'acte, M. le curé prononça une cordiale allocution dans laquelle il se réjouit du succès de la soirée.

Les funérailles de M. Marcel Botterman

En présence d'une nombreuse assistance ont été célébrées lundi matin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Piat à Roncq, les funérailles du fils de notre dévoué vendeur, M. Théophile Botterman M. Marcel Botterman.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Louvieaux, vicaire.

Parmi les nombreuses plaques et couronnes qui avaient été offertes nous avons remarqué celle de la Fédération colombophile roncquoise.

Le deuil était conduit par le gendre du défunt, M. Sailer-Botterman, et son père, M. Théophile Botterman.

Dans l'assistance, nous avons noté la présence de MM. Jules Cornard, conseiller d'arrondissement, ancien maire de Roncq; Henri Onraët, adjoint au maire; Paul Destombes, conseiller municipal; Pierre Debouvries et Arsène Destailleurs, anciens adjoints; l'abbé Lafontaine, curé du Blanc-Four; Edouard Delabaere, inspecteur des Services de vente du « Journal de Roubaix », et Georges Struyve, rédacteur; Ferdinand François, délégué cantonal; Cyrille Dermaux, président des A.A.O.; Paul Guillez, président des Amicales laïques de Roncq-Centre; Prévost, vice-président des Amicales de Neuville-en-Ferrain; Paul Debaert, secrétaire de la mairie; Dewez, directeur de l'école communale du Centre et Lancelle, directeur de l'école du Blanc-Four; Paul Charlet-Denève, ordonnateur de l'Hospice; des délégués des services municipaux, de la police, de la douane, ainsi que des représentants des sociétés auxquelles appartenait le défunt.

Après la messe célébrée par M. l'abbé Ghillebaert, vicaire, l'inhumation a eu lieu au cimetière du Centre.

LA VISITE MEDICALE DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui mardi, à 15 h., au local de la rue de Bousbecque, et sera pratiquée par M. le docteur Bertrand.

A LA « JEANNE-D'ARC ». — Ce mardi, exercice pour les pupilles, à 19 h.; pour les adultes, à 20 h., à la Maison paroissiale, rue du Docteur-Galissot.

CAISSE PRIMAIRE D'A.S. « LA FAMILLE ». — Permanence ce mardi, de 17 h. à 20 h., Maison des syndicats libres, rue Henri-Barbusse, 62.

A LA PHILHARMONIE. — En raison du froid, la répétition générale n'aura pas lieu demain mercredi.

LINSELLES

Une réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Linselles s'est réuni en séance ordinaire lundi soir, à 20 h. 30, en la salle des délibérations de la mairie sous la présidence de M. Robert Descamps, maire et conseiller général du Nord, entouré de MM. Eugène Leuridan et Paul Leuille, adjoints.

Dix-sept conseillers étaient présents. M. Antoine Beny remplissait les fonctions de secrétaire de séance et le procès-verbal de la précédente réunion fut adopté à l'unanimité.

Taxe sur les viandes. — Le décret-loi du 14 juin 1938, autorisant les communes sans octroi à établir les taxes sur les viandes débitées sur les territoires de ces communes, le Conseil vote l'établissement de cette taxe en la fixant selon le barème généralement établi dans la région à 0.13 au kilo net de viande débitée.

Le traitement du vétérinaire-inspecteur des viandes, M. Mullet, de Linselles, est porté à 4.000 francs.

Budget additionnel de 1938. — L'assemblée adopte le budget additionnel de 1938, lequel s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 410.900 frs 80.

Ce budget comprend une subvention exceptionnelle de 10.000 frs au Bureau de bienfaisance, lequel supporte actuellement de lourdes charges.

Budget primitif de 1939. — Après avoir été minutieusement étudié et mis au point, le budget primitif de 1939, présentant tant en recettes qu'en dépenses la somme de 865.248 frs 14, est aussi adopté.

Après l'examen d'une demande de sursis pour continuation d'études, la séance est levée à 22 h. 15.

Le corps de M. Lucas Vanhaverbeke est retiré du canal de la Marque à Marquette-lez-Lille

En longeant la berge du canal de la Marque, à Marquette, dimanche vers midi M. Alphonse Durand aperçut soudain, à hauteur de la briqueterie Saint-Pierre, le corps d'un homme flottant entre deux eaux. Le brigadier de la police locale, M. Deleu, fut alerté aussitôt et, à l'aide de gaffes, le corps fut ramené sur la berge où le policier procéda aux premières constatations.

On ne découvrit, dans les vêtements du noyé, aucun papier permettant d'établir son identité; seule, fut trouvée dans une poche, une somme de 60 centimes en argent français et 10 centimes en argent belge.

Le corps du malheureux qui paraissait avoir séjourné longtemps dans l'eau fut déposé à la morgue de Marquette où, après les constatations d'usage, faites par un médecin local, son signalement fut établi.

Avisée lundi matin, la mairie de Linselles fit prendre de plus amples renseignements et bientôt on apprit qu'il s'agissait de M. Lucas Vanhaverbeke (plus connu sous le nom de Joseph) dont le corps fut reconnu par son beau-frère, M. Hector Huygelier.

Nous avons relaté il y a quinze jours, on s'en souvient, que M. Vanhaverbeke, âgé de 42 ans, domicilié impasse de la Fin de la Guerre, à Linselles, occupé comme ouvrier manœuvre au Peignage et Lavage des Francs, à Tourcoing, avait disparu depuis le lundi soir 5 décembre.

L'infortuné laisse une veuve et deux enfants.

On ignore les circonstances dans lesquelles s'est produite cette noyade.

La réception officielle de l'administration municipale

L'administration municipale organise pour samedi prochain 31 décembre, à 18 h. 30, en la salle du Grand Logis, place de la République, sa réception annuelle à l'occasion du Nouvel An et à laquelle ont été cordialement invitées toutes les sociétés de la commune.

WERVICQ-SUD

M. Paul Procureur est promu lieutenant de réserve

C'est avec plaisir que nous relevons au « Journal officiel » la récente nomination au grade de lieutenant de réserve de M. Paul Procureur, actuellement ingénieur à la Société nationale des chemins de fer, à Tours et dont la famille habite depuis de longues années rue de Bousbecque, à Wervicq-Sud.

Nous présentons à M. Paul Procureur nos félicitations pour l'avancement mérité dont il vient d'être l'objet.

Un réveillon familial à la Maison des Œuvres

Suivant la tradition, et à la demande des sociétaires, la Maison des Œuvres organise dans ses locaux, 80, rue de l'Industrie, un grand réveillon pour le samedi 31 décembre, à 19 h. 30.

Cette soirée familiale à laquelle sont invités tous les membres et leurs familles, sera agrémentée de la présence d'un orchestre symphonique et par de nombreuses chansons.

On peut s'inscrire dès maintenant chez M. Achille Delevoie, gérant, 35, rue de Bousbecque, ou chez l'un des membres du comité.

Chez les amicalistes des écoles communales

Organisé comme chaque année par l'Amicale laïque mixte au profit de son œuvre « Le bol de lait », le réveillon des amicalistes a obtenu son succès habituel.

Ils étaient nombreux les amis de l'école, venus pour se distraire il est vrai, mais aussi tout animés de leur volonté de faire œuvre en faveur de leur organisation de bienfaisance « Le bol de lait ».

Toute la nuit, le jazz sut entretenir dans la salle « Jeanne d'Arc », une atmosphère de gaîté. M. Robert Vanrullen, maire et conseiller d'arrondissement, qui présidait, fut entouré de ses amis, qui, une fois de plus, lui témoignèrent leur sympathie, pour les œuvres si nombreuses et si prospères de la commune.

Un brillant concours de chants fut très applaudi et les nombreux concurrents, aurent se disputer les prix, dont le classement et la liste seront arrêtés prochainement par la commission de l'Amicale suivant les points attribués par les personnes qui ont bien voulu assumer cette tâche délicate.

L'Amicale remercie tous les dévouements apportés à la réussite de cette belle fête de famille.

LILLE

La séance de propagande aérienne aura lieu aujourd'hui mardi aux Ambassadeurs

Rappelons que c'est aujourd'hui mardi, à 15 h., dans la salle des Ambassadeurs qu'a lieu la séance de cinéma offerte par l'Association aéronautique du Nord de la France aux écoliers et à leurs parents.

On sait qu'un programme très attrayant a été mis sur pied pour cette représentation entièrement gratuite.

La remise des récompenses de l'exposition concours de modèles réduits d'avions et de planeurs sera faite au cours de cette séance.

Amicale des anciens du 16me B.C.P.

Mardi dernier, au « Café Moderne », Grand'Place, à Lille, s'est tenue la première réunion des Anciens du 16e B.C.P. Malgré les conditions atmosphériques déplorables, les anciens et les « très anciens » furent nombreux et la chaleur des vieilles amitiés renouées fit oublier les embardées du thermomètre.

On parla beaucoup du passé et une liste très importante d'anciens camarades fut dressée. Ceux-ci recevront prochainement un appel: visite ou invitation. Ils y feront bon accueil et tout fait prévoir que, dès fin janvier, pourra se tenir la réunion constitutive d'une amicale déjà très prospère.

Ceci est un avis à ceux qui veulent avoir dans l'amicale de leur vieux bataillon un matricule honorable.

Les « jeunes anciens » d'après-guerre sont actuellement les moins nombreux. Qu'ils entendent l'appel de leurs aînés: ils sont impatiemment attendus. Ils peuvent se faire connaître aux adresses ci-dessous:

MM. l'abbé J. Omez, magasin du Mouton Blanc, Condé (Nord; Ch. Delmotte, directeur, école communale d'Annœullin, Ed. Boyer, 63, rue Alphonse-Mercier, Lille; G. Bodelle, 28, avenue Lenôtre, Lambersart (tél.: 56); A. Pamart, 10, rue du Rivage, Estaires; E. Castelain, 75, rue de Menin, Tourcoing; F. Lefebvre, 100 bis, rue Royale, Lille.

Comité de vigilance pour la protection des enfants malheureux

Le Comité de vigilance pour la protection des enfants malheureux, maltraités ou abandonnés, dont le siège est 77, rue Bernard-Palissy, s'est rendu dimanche matin à l'Assistance publique, 95, rue d'Esquermes, sous la conduite de MM. Baudoin, représentant le comité de Lille, et Marcy et Richard Davrain, pour Roubaix-Tourcoing. Il fut procédé à la distribution de coquilles et un copieux déjeuner fut servi. Le comité fut reçu très aimablement par M. Plé, inspecteur départemental et Mme la surveillante générale. M. Baudouin prononça quelques paroles et le comité visita ensuite l'établissement.

LES ORIGINAIRES DE BOURGOGNE ET DU MORVAN. — Réunion mensuelle samedi 7 janvier, à 20 h. 30, au siège, 23, Grand' Place, Lille. A l'ordre du jour : assemblée générale.

C'est une erreur !

Chercher l'originalité pour faire vos cadeaux de Nouvel An est une erreur, car neuf fois sur dix un cadeau trop original coûte cher et n'est pas toujours accueilli par son destinataire avec la joie que l'on espérait. Les boîtes de bonbons, chocolats, marrons glacés, au contraire, font toujours plaisir; d'ailleurs, plusieurs générations n'ont-elles pas conservé ces friandises comme les cadeaux classiques du Jour de l'An ?

NORD

Un homme tombe dans une cave et se tue à Anzin

M. Louis Ladrière, 57 ans, se trouvait au café tenu par Mme veuve Bruniau, rue Jean-Jaurès, à Anzin. A un moment donné, voulant se rendre à la cour, dans l'obscurité il se trompa de porte et tomba dans la cave, la tête en avant; il fut relevé, au bas des quatorze marches de l'escalier, avec une fracture du crâne.

Le malheureux mourut peu après, sans avoir repris connaissance.

A MASNIERES

Deux habitations sont anéanties par le feu

Un violent incendie a pris naissance lundi matin dans un baraquement occupé par Mme Vve Robart, 79 ans, rue du Calvaire, à Masnières. Le feu, très violent, gagna d'autres baraquements voisins, et bientôt, c'est un immense incendie que les pompiers locaux, mandés en hâte, durent combattre.

Leurs efforts parvinrent néanmoins à circonscrire le sinistre : avec l'habitation de Mme Robart, celle de M. Ego, ouvrier verrier, fut pourtant anéantie.

Les dégâts s'élèvent à 40.000 frs.

L'incendie aurait été causé par un retour de flamme du poêle de Mme Robart.

Une automobile heurte une voiture en stationnement

DEUX BLESSES

Dimanche soir, une auto, dans laquelle avaient pris place trois personnes, MM. Marcel Simon, 18 ans, Auguste Delgrange, 28 ans et Mme Auguste Delgrange, tous trois de Clamart (Seine), se trouvait en stationnement devant le café Forrière, à Masnières, quand elle fut tamponnée par une voiture pilotée par Mme Roose-Allouis, de Clermont (Oise), qu'accompagnait Mme Le Guen, de Saint-Quentin. Sous le choc, cette dernière eut le nez fracturé, tandis que M. et Mme Delgrange étaient assez sérieusement blessés.

Les deux véhicules furent, comme on le pense, gravement endommagés.

PAS-DE-CALAIS

Une femme est asphyxiée par le gaz à Outreau

Lundi, vers 9 heures, on a découvert dans sa chambre, située au premier étage, rue Jean-Jaurès, à Outreau, Mme veuve Radenne-Tertillier, 58 ans, asphyxiée par le gaz d'éclairage.

Avant de se coucher, la malheureuse avait laissé au rez-de-chaussée un bec de gaz en veilleuse, mais la flamme s'éteignit durant la nuit et le gaz, s'échappant, s'était répandu dans toute la maison.

Mme Radenne a été transportée à l'hôpital Saint-Louis dans un état très grave.

SOMME

Une auto s'écrase contre une remorque près d'Abbeville

Ces derniers jours, une automobile conduite par le docteur Robert, d'Abbeville, s'est écrasée dans la côte de Ibiannay, contre la remorque d'un camion de 30 tonnes d'une entreprise d'Eu.

Mme Robert fut légèrement contusionnée, et le convoyeur, M. Robert Dumont, sérieusement atteint à la tête, dut être transporté à l'hôpital d'Abbeville.

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

CINEMA NOEL Rue Jouffroy, à Rx (Tél. 343.59)
CE SOIR à 8 heures
TARAKANOVA P.-R. WILLM Annie VERNAY
MON PERE et MON PAPA
avec Jules BERRY et Gustave LIBEAU
— UN DESSIN —

---

de Miramon et de Mejia. Si Mendez ne s'y trouvait pas compris, c'est que celui-ci, tombé blessé entre les mains d'une bande d'insurgés furieux, avait été fusillé au pied d'un platane de l'Almeda.

En lisant sur la liste fatale les noms de ses plus fidèles compagnons, Maximilien ne put retenir des larmes. Pour la première fois depuis qu'il s'était enfermé dans Queretaro, on le vit pleurer.

— Pourquoi pleurer, Sire, lui dirent Miramon et Mejia. Nous n'aurions pas consenti à être épargnés du moment qu'on n'épargnerait pas votre personne.

Une demi-heure plus tard, Maximilien faisait ses adieux à ses derniers défenseurs, rassemblés au pied de la redoute. Il avait reconquis tout son empire sur lui-même et, de tous, il était le seul capable de dominer son émotion.

Après avoir exprimé aux soldats sa reconnaissance, il passa devant les officiers en leur serrant la main.

Devant Georges, il s'arrêta :

— Colonel Tavernier, lui dit-il, je vous remercie du fond du cœur du généreux concours que vous m'avez spontanément apporté. Penez ceci en souvenir de moi.

Il tira une bague de son doigt et la lui remit.

La triste cérémonie était terminée. Sur le sommet du Cerro flottait maintenant le drapeau blanc de la capitulation. En le voyant monter le long de la hampe, Maximilien ferma douloureusement les yeux.

— C'est ici, Miramon, c'est ici, Mejia, que nous espérions, il y a huit jours, arborer le drapeau de la victoire, murmura-t-il d'une voix brisée.

S'étant constitué prisonnier entre les mains d'Escobedo, Maximilien fut ramené au couvent de la Cruz, d'où il devait, trois jours plus tard, être transféré avec Miramon et Mejia dans celui des Capuchinas.

Les cloches de la cathédrale sonnant à toute volée, comme pour une réjouissance, annoncèrent la reddition de l'empereur, mais la joie bruyante que manifestaient les insurgés qui parcouraient les rues en chantant n'était pas partagée par la population de Queretaro, qui demeurait atterrée.

Par ordre, le soir, la ville avait été illuminée, mais on ne voyait guère dans les rues que des soldats dont beaucoup, déguenillés et hirsutes, ressemblaient à des brigands.

Les habitants restaient enfermés chez eux, retenus par leur peu de désir de se mêler à ces réjouissances et aussi par la terreur, car aux chants que vociféraient des bandes de soldats avinés, se mêlait, par instants, le crépitement d'une fusillade : « un « maximilien » que l'on avait découvert et que des énergumènes exécutaient sommairement au coin d'une rue. Ce n'était pas seulement le « pulque » et l'eau-de-vie qui coulaient, c'était aussi le sang... Domenica passait des heures atroces. Elle était sans nouvelles de Georges. Que s'était-il passé au Cerro, après la capitulation ? Des bruits effrayants couraient. On prétendait que tous les officiers de Maximilien avaient été massacrés sur place par les guerilleros de Regule.

Gazot et Pélussin cherchaient à la rassurer.

— Il ne faut pas ajouter foi aux bruits qui courent. Souvent ceux qui les répandent n'en savent pas plus long que les autres, lui disaient-ils.

Mais leur inquiétude n'était pas moins vive que celle de Domenica.

Si Georges Tavernier avait pu s'échapper, c'est chez eux qu'il serait venu se réfugier. Donc ou il avait été tué ou il avait été fait prisonnier.

— Cela se vaut, déclarait Pélussin à Gazot. Le capitaine me l'a dit souvent : « Si nous sommes pris, nous serons fusillés. »

Peut-être l'était-il déjà ? Qui sait si parmi ces salves dont l'écho leur arrivait de temps en temps, l'une d'entre elles n'avait pas été tirée sur Georges Tavernier ?

...Georges avait été conduit au couvent des « Capuchinas », où quelques jours plus tard devaient être transférés Maximilien, Miramon et Mejia.

Il s'y trouvait depuis douze heures, ignorant du sort qui lui serait réservé, mais ne se faisant, lui non plus, aucune illusion, quand un sergent, accompagné de quatre hommes, vint le chercher.

— C'est pour aujourd'hui, pensa-t-il. On ne m'a pas fait attendre trop longtemps.

Il suivit les soldats, croyant être conduit devant un peloton d'exécution.

Ce fut devant Escobedo qu'on le mena.

— Capitaine Tavernier, lui dit-il, en ajoutant comme parenthèse : « Je vous donne le grade que vous aviez dans l'armée française, car je ne reconnais pas celui que Maximilien vous a donné dans l'armée mexicaine ». Capitaine Tavernier, en mettant votre épée au service d'un homme auquel votre gouvernement n'apportait plus l'appui de ses armes, saviez-vous bien à quoi vous vous exposiez ?

— Je le savais, général. Au peloton d'exécution.

— Pourquoi avez-vous fait cela ?

— Ceci, général, mériterait de longues explications.

— Donnez-les. Je vous ai fait venir pour les entendre.

Georges raconta à Escobedo par suite de quelles tragiques circonstances il n'avait pu partir avec l'armée expéditionnaire et s'était trouvé enfermé dans Queretaro.

— J'ai d'abord observé une neutralité absolue, continua-t-il. En toute franchise, je dois dire que j'en souffrais. Il m'était pénible, après avoir, pendant trois ans, pris une part active à la guerre qui vous mettait aux prises avec Maximilien, de conserver une attitude indifférente envers un homme qui m'apparaissait plus grand dans l'adversité qu'aux heures où la fortune paraissait lui sourire. Laissez-moi vous le dire, je suis convaincu que si Maximilien a défendu son trône jusqu'à la dernière extrémité, c'est beaucoup moins par ambition que pour accomplir ce qu'il considérait comme un devoir envers le pays dont on lui avait offert la couronne. Qu'il ait eu tort, qu'il ait eu raison, il ne m'appartient pas d'en décider, mais j'estime que sa conduite a eu de la grandeur. Il pouvait, comme certains l'y engageaient, aller retrouver en Autriche une existence enviable et exempte de dangers. Il a préféré affronter ceux qui l'attendaient ici et dont il avait mesuré l'étendue. Il a droit à l'estime des gens de cœur.

— Je ne lui refuse pas la mienne, répondit Escobedo.

— Néanmoins, continua Georges, ces raisons ne m'auraient peut-être pas décidé, car j'en avais d'autres qui me retenaient quand, un jour, un officier de Maximilien a mis publiquement mon attitude sur le compte d'une prudence qui ressemblait à de la lâcheté. Dès lors, je n'ai plus rien considéré et j'ai réclamé une place dans l'armée gouvernementale.

— Et quel était cet officier ? demanda Escobedo.

— Le colonel Lopez.

Le général eut un léger haut-le-corps.

— Oui, ricana Georges, auquel ce mouvement n'avait pas échappé, c'est l'homme qui devait, quelques jours plus tard, vous livrer Maximilien, qui me reprochait de ne pas le défendre ! Il s'est sauvé par une infamie. Je me suis perdu par un acte, peut-être inconsidéré, mais dont je n'ai pas à rougir. J'aime mieux être à ma place qu'à la sienne. Voilà, général, tout ce que j'avais à dire.

Escobedo mâchonna le cigare qu'il fumait. Il leva à deux reprises les yeux sur Georges impassible devant lui, puis ayant tracé quelques lignes sur une feuille de papier qu'il cacheta, il appela le sous-officier qui avait amené Georges.

— Ramenez le capitaine Tavernier aux « Capuchinas », enjoignit-il, et remettez cet ordre au commandant de la prison.

Georges fut reconduit à l'ancien couvent et de nouveau enfermé dans la cellule dont on l'avait fait sortir pour le conduite à Escobedo.

Une demi-heure s'écoula, puis la porte s'ouvrit et le commandant entra.

— Capitaine Tavernier, suivez-moi, lui dit-il.

« Allons, pensa Georges en se levant, mon tour est venu. » Il prit une lettre dans sa poche et la tendit à l'officier.

— Commandant, lui dit-il, voici une lettre que je vous confie pour être remise à la senorita Domenica Cortez.

— Vous la lui remettrez vous-même, répliqua le commandant. Vous êtes libre.

Georges s'attendait à tout, excepté à cette nouvelle. Si résigné que l'on soit à subir son sort, on n'apprend pas sans un profond soulagement que la mort, que l'on croyait si proche, se détourne de soi.

— Le général Escobedo met cependant deux conditions à votre mise en liberté, reprit le commandant. Vous quitterez le Mexique dès que la prise de Mexico, qui ne saurait plus tarder maintenant, aura rendu libre la route de Vera-Cruz et, d'ici-là, vous ne tenterez plus rien en faveur de Maximilien ou de tout autre captif. C'est un engagement d'honneur qui vous est demandé.

— Je le prends, répondit Georges.

Le temps de remplir les formalités nécessaires, et il voyait s'ouvrir devant lui la porte de la prison où il était enfermé depuis vingt-quatre heures.

***

— Je n'ai pas la berlue... C'est lui, nom d'une bobinette, c'est lui ! s'écria Pélussin qui, de la fenêtre où il était accoudé, venait d'apercevoir dans la rue Georges qui se dirigeait d'un pas rapide vers la maison.

— Senorita ! Senorita ! cria l'ordonnance en se précipitant comme un fou dans la chambre de Domenica, v'là le capitaine ! Venez !

Il l'entraîna en courant jusqu'à la porte qu'il ouvrit et Domenica n'avait pas encore eu le temps de reprendre ses esprits qu'elle se trouvait dans les bras de Georges.

Gazot, attiré par les cris de Pélussin, accourut à son tour pour se rendre compte de ce qui se passait.

(A suivre).